

6e partie:

UNE VIEILLE EGLISE



Chapitre 1 : Une église avant le XIe siècle ?

Si les paroisses des domaines environnants de Herstal, Hermalle, Jupille ont eu leur église dès le VII^e-VIII^e siècle, celle de Cheratte, elle aussi, a dû avoir la sienne assez rapidement.

Si le territoire primitif de Cheratte a comporté deux paroisses, celles de Saint Remy et de Cheratte, les deux paroisses ont probablement édifié une église dans les mêmes temps, pour permettre à leurs habitants de célébrer le culte divin, tâche qui, à cette époque, primait toutes les autres.

On peut donc penser que, si des textes parlent d'une l'église de Wioth au temps de Saint Lambert, et qu'on a pu assimiler celle-ci à l'église première de Saint Remy, il n'est pas déraisonnable de penser qu'à Cheratte également, une église primitive aurait pu avoir vu le jour à cette époque.

Situation

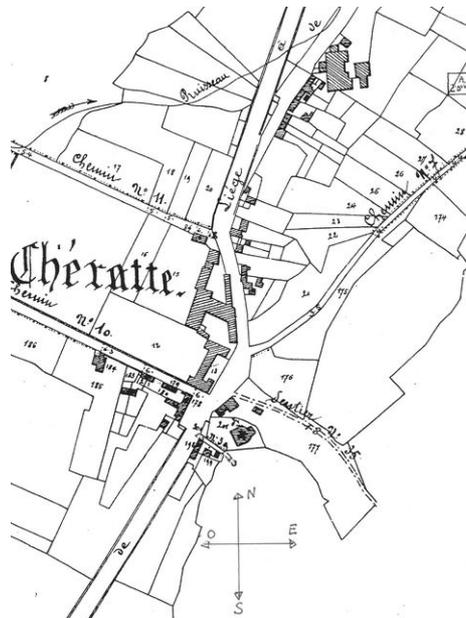
=> Si l'on examine la situation des anciennes églises des villages environnants, on peut constater que, presque chaque fois, elles sont construites sur un carrefour routier, de façon à ce que chaque paroissien puisse y accéder.

=> A Cheratte, il existe plusieurs carrefours, mais un d'entre eux est particulier : il est le centre de rencontre de beaucoup de chemins.

Le premier chemin, le plus important, appelé plus tard «Royal Chemin», permet de joindre Wandre au sud avec, au nord, Basse-Cheratte avant de remonter vers Sabaré et Sarolay. C'est ce même chemin qu'il faut prendre, pour rejoindre la Vieille Voie qui rejoint Hoignée, permettant de continuer vers Housse et Saint-Remy, par le Chemin du Voué.

Un deuxième chemin conduit, vers l'ouest, vers la Meuse et le chemin du passage d'eau de Wandre, par ce qui sera plus tard la Rue Bastin, ou via l'antique Chessavoie, qui s'enfonce dans la campagne avant d'obliquer vers Wandre.

Trois autres chemins permettent de rejoindre les hauteurs : Hoignée par la Heyée, Rabosée par le chemin encaissé des Sarts ou le chemin n°35.



Les chemins de Cheratte et l'emplacement de l'ancienne église

Au centre de cette étoile à six branches se trouve un promontoire rocheux, sur lequel se situera plus tard, l'église romane.



La butte rocheuse au sommet de laquelle s'élevait l'ancienne église

=> Cet endroit possède, en plus, l'orientation voulue pour la construction d'une église. En effet, dès les débuts de la chrétienté, les églises devaient avoir une orientation est – ouest . Le chœur devait être tourné vers le soleil levant, symbole de la résurrection du Christ Sauveur. A l'est aussi se trouve Jérusalem , lieu de la résurrection et centre de la chrétienté. La butte, sur laquelle l'église serait construite, possédait cette intéressante particularité : elle permettait l'implantation d'une église dont le chœur serait tourné vers l'est. L'espace disponible était suffisant pour assurer cette nécessité, compte tenu, évidemment, des dimensions restreintes de cette église.



L'ancien cimetière édifié là où se trouvait l'ancienne église



Ken Follett, dans son roman « Les Piliers de la Terre », (éditions Stock 1990) nous décrit le travail de recherche de cette orientation au XIIe siècle :

« Il s'agissait de tracer une ligne est-ouest, précise, qui formerait l'axe autour duquel serait bâtie la nouvelle cathédrale.

Le maître bâtisseur avait déjà tout préparé. Dans la terre, du côté est, il avait planté une pique de fer munie d'une petite boucle comme le chas d'une aiguille. La pique était presque aussi haute que lui, si bien que le chas se trouvait au niveau de ses yeux. Il l'avait fixée en place avec un mélange de débris et de mortier pour qu'on ne la déplaçât pas accidentellement.

Ce matin-là, il allait en planter une autre, juste à l'ouest de la première, du côté opposé du site. Le maître bâtisseur prit un maillet et une seconde pique, puis il se rendit à l'extrémité ouest du site où il attendit que le soleil se lève. Enfin, le disque rouge du soleil apparut. Le maître bâtisseur se déplaça afin de placer le bord du disque à travers la petite boucle formant le haut de la pique, puis il éleva la seconde pique pour la mettre contre le soleil. D'un geste ferme, il l'abassa vers le sol et enfonça son bout pointu dans la terre humide, sans jamais quitter l'axe du soleil. Il prit le maillet à sa ceinture et enfonça soigneusement la pique dans la terre jusqu'à ce que son chas soit à hauteur de ses yeux.

Il ferma un œil, regarda : le soleil brillait à travers les deux boucles. Les deux piques étaient disposées suivant une parfaite ligne est-ouest. Cette ligne fournirait donc l'orientation de la nouvelle cathédrale ».

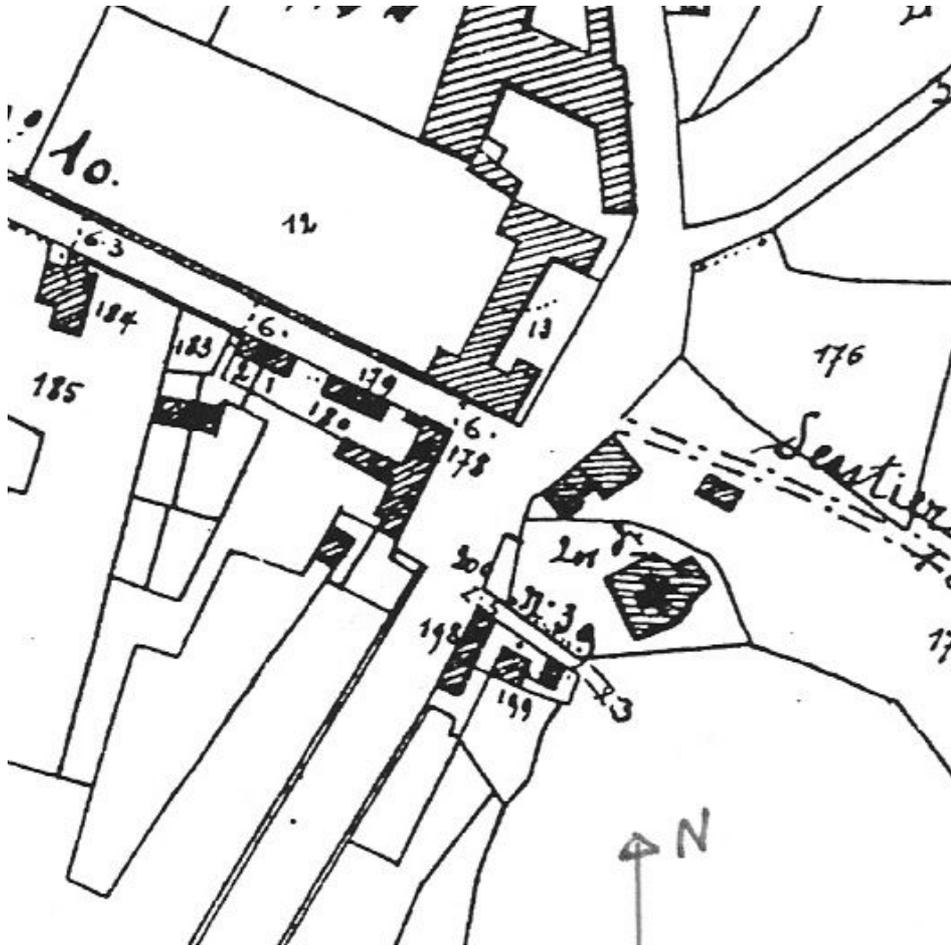
=> Pourquoi chercher un autre endroit pour y construire la primitive église en bois ?

Si cette église en bois fut construite ailleurs, que serait devenu, plus tard, ce terrain sacré ? On peut difficilement imaginer que les chrétiens de l'époque aient pu " désacraliser " un terrain sur lequel une église avait été bâtie .

A moins, bien sûr, qu'ils aient eu pour cela des raisons impérieuses . Après les destructions des Normands, il est toujours possible que les Cherattois aient cherché, pour leur nouvelle église, un terrain plus facilement défendable, tel celui de cette butte rocheuse sur laquelle la nouvelle église de pierre fut construite.

Aucune trace de cette église primitive n'a été retrouvée à Cheratte. Il est probable que les fondations de cette église avaient été englobées dans celles de l'église de pierre du XIe siècle.

Ces deux églises ayant cédé la place, actuellement, à un cimetière, il est hasardeux de penser qu'un jour, des fouilles pourront y être effectuées et des preuves de l'existence de cette primitive église trouvées.



Plan de l'emplacement de l'église vers 1835

Description

A quoi pouvait ressembler une église à ce moment ?

=> L'abbé J. Ceysens nous donne un aperçu de ces églises d'avant le Xe siècle, dans son ouvrage " Anciennes églises et vieilles tours de village " (Extraits du Bulletin des Commissions Royales d'Art et d'Archéologie LVIII^e année, 1924, Jules de Vreese éditeur, Ledeberg) :

" Le plan des plus anciennes églises est le plan basilical et c'est le nom de basilique qui est à l'origine de celui de nos églises. On le trouve dans l'inscription dédicatoire de l'église d'Emael : Basilicam sacer hanc Hubertus olim consecravit .

Le plan basilical est celui de nos plus anciennes églises romanes, conventuelles ou paroissiales, comportant un bâtiment quadrangulaire oblong, avec, à un des petits côtés, une annexe ou abside servant de chœur. Les deux parties étaient séparées par une balustrade. La forme rectangulaire du chœur était générale, à cause des matériaux de construction.

En Belgique et en France, les églises des VII^e et VIII^e siècles étaient en bois ; il devait en être de même des églises des IX^e et X^e siècles. Elles disparurent dans " l'universel feu de joie " que les Normands allumèrent avec les églises (Roux : La vie artistique de l'humanité : Schleicher frères Paris).

Au lendemain de cette catastrophe, les communautés locales durent reconstruire les églises les plus simples et les moins coûteuses. "

=> G. Kurth(Nother de Liège t.1 p .302) : " L'immense majorité des églises bâties chez nous entre le VII^e et le XI^e siècle était en bois ".

Wendelinus, au XVII^e siècle, écrit , concernant les églises avant l'an 1000 : " *Lignea fuerunt ad annum ferme a Christo millesimum apud nos omnia propemonasteria et basilicae "*.

Habets (Geschiedenis van het Bisdome Roermond t1 p.314) : " *C'étaient de pauvres bâtiments en bois, parfois en joncs ou en argile, édifiés sur des fondations en pierres, qui les garantissaient contre l'action de l'humidité du sol"*.

=> Pierre Barret et Jean Noël Gurgand (Les Tournois de Dieu , chez Robert Laffont 1977) : « *L'homme devait courber le front dans l'obscurité des chapelles aux murs épais* » .

=> Les églises primitives n'avaient qu'une seule nef, pouvant comporter quelques fenêtres.

Un campanile, sorte d'échafaudage en bois surmontant la toiture, comprenait la cloche banale, fournie par le décimateur, " *la grande cloque tournant et allant pour sonner aux divines offices "* . " *A l'origine, le campanile faisait partie intégrante de l'église (incumbentes ecclesiae), il était placé sur un échafaudage au-dessus de l'entrée du chœur ou à l'extrémité de la nef "* (Ceysens : A.E.V.T.V.).

" L'intérieur des anciennes églises est simple, comme l'extérieur. Les parois, en bois et torchis, sont peut-être rendues égales par l'emploi de planches, ou tapissées d'une couche de joncs fixés contre les parois.

Un autel unique, placé au chœur, est considéré comme la partie essentielle de l'église. »

“ Une statue du Christ était placée à l'entrée du chœur. Souvent, une statue du saint patron figurait en bonne place dans l'église.

Une balustrade (cancellae ou clotura) séparait le chœur de la nef, et servait de banc de communion.

Dans un coin, au fond de l'église, se trouvait la cuve baptismale, assez vaste, pour permettre le baptême par ablution ou par immersion.

Il n'y avait ni chaises ni bancs.

Les dimensions des églises étaient réduites : assez basses et petites, elles convenaient à la population peu nombreuse de cette époque. ” (Ceyssens : A.E.V.T.V.).